

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 14193**

Intitulé

MASTER : MASTER Domaine Droit, Economie, Gestion Mention Droit de l'entreprise Spécialité Droit des affaires

Nouvel intitulé : Mention "Droit des affaires"

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université Toulouse 1 Capitole Modalités d'élaboration de références : CNESER du 19 avril 2011	Université Toulouse 1 Capitole, Président de l'université Toulouse 1 Capitole

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

128g Droit fiscal ; Droit des affaires ; Droit pénal ; Droit de l'environnement ; Droit de la santé ; Droit de la sécurité et de la défense ; Droit du transport etc, 313 Finances, banque, assurances, immobilier, 314 Comptabilité, gestion

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le titulaire du master peut exercer les activités suivantes :

- o Il conseille les chefs d'entreprises et les entrepreneurs sur des actions ou des problèmes juridiques.
- o Il analyse et résout des questions liées au droit de l'entreprise.
- o Il rédige ou fait rédiger des actes.
- Appliquer les règles juridiques et les décisions juridictionnelles en matière de droit des affaires.
- Anticiper les besoins de l'entreprise
- Gérer les risques liés à l'activité entrepreneuriale.
- Prévenir et traiter des difficultés des entreprises.
- Proposer et élaborer des stratégies de négociation.
- Mettre en perspective les données juridiques et fiscales avec les évolutions et les actualités économiques et politiques
- Activer des réseaux pour mettre en relation les clients avec des partenaires
- S'adapter à ses interlocuteurs

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Organismes bancaires (Banques...)
Assurances
Cabinets expertise comptable
Cabinets d'avocat
Entreprises

Juristes d'entreprises
Conseillers juridiques et financiers auprès d'une clientèle professionnelle.
Chargé de gestion bancaire

Codes des fiches ROME les plus proches :

K1903 : Défense et conseil juridique

C1206 : Gestion de clientèle bancaire

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Parcours juriste d'entreprise

Semestre 1 58 ECTS

UE1 Les risques financiers 12 ECTS

Les risques "responsabilité"

Les risques de la responsabilité contractuelle

UE2 Rédaction 9 ECTS

Audit contractuel

Négociation

UE 3 Contrats bancaires 9 ECTS

Contrats financiers

Opérations haut de bilan

UE 4 Anglais juridique 9 ECTS

LV2 (espagnol, allemand ou anglais renforcé)

Informatique

UE 5 Douanes 5,5 ECTS

Fiscalité des échanges
 Transport
 UE 6 Sécurité sociale 5,5 ECTS
 Ressources humaines
 Rédaction des contrats
 UE 7 DIP Contrats 4,5 ECTS
 DIP Sociétés
 Commerce international
 UE 8 Arbitrage 3,5 ECTS
 Suivi des procédures
Semestre 2 2 ECTS
 UE9 Stage ou projet 2 ECTS

Parcours juriste d'affaires 60 ECTS

UE 1 Création de l'entreprise 8 ECTS
 Structure de l'entreprise 8 ECTS
 UE 2 Techniques Fiscales 9 ECTS
 Techniques contractuelles 7 ECTS
 Techniques Sociales 9 ECTS
 UE 3 Financement de l'entreprise 4 ECTS
 Anglais juridique 4 ECTS
 Rapport de stage 11 ECTS

Parcours Droit fondamental des affaires

SEMESTRE 1 38 ECTS

Enseignements fondamentaux U.E 1 24 ECTS
 Traitement des défaillances des entreprises 6 ECTS
 Droit des sociétés et des marchés financiers 6 ECTS
 Les biens de l'entreprise 6 ECTS
 Régime des obligations civiles et commerciales 6 ECTS
 Enseignements complémentaires U. E 2 14 ECTS
 Principes généraux du droit pénal des affaires 3 ECTS
 Propriété industrielle et Nouvelles technologies 3 ECTS
 Droit fiscal des affaires 3 ECTS
 Financement du crédit aux entreprises 3 ECTS
 Un cours à choisir parmi les suivants : 2 ECTS :
 Droit de l'arbitrage interne et international
 Contrats internationaux
 Droit de la concurrence interne et internationale
 Droit du travail

SEMESTRE 2 22 ECTS

Séminaires d'approfondissement à la recherche .

* Analyse juridique (Méthodes de la dissertation, du commentaire d'arrêt et de texte, du cas pratique et de l'exposé oral) 5 ECTS

* Rédaction du mémoire méthodologie 2 ECTS
 * Présentation de droits étrangers des affaires 5 ECTS
 * Mémoire 10 ECTS

Evaluation et compensation

Parcours juriste d'entreprise

L'examen comprend des épreuves écrites, orales et un contrôle continu en langue, informatique et négociation

Pour être déclaré admis, le candidat doit obtenir :

- Une moyenne générale au moins égale à 10 sur 20 à l'ensemble des U.E.
- Une moyenne au moins égale à 10 sur 20 à l'ensemble des U.E. à l'exclusion de l'U.E.9.
- Une note au moins égale à 8 sur 20 à chacune des U.E.1, 2 et 3.

Parcours juriste d'affaires

L'examen se déroule selon les modalités suivantes :

U.E 1 :Deux épreuves écrites d'une durée de trois heures notées sur 20 portant sur les matières suivantes :Création d'entreprise, Structure d'entreprise

U.E 2 : Un exposé- discussion portant sur l'ensemble des matières composant U.E2 noté sur 60

U.E 3 :Une épreuve écrite d'une durée de deux heures notée sur 20 portant sur la matière :

Financement de l'entreprise

Le cours d'anglais Juridique donne lieu à un contrôle continu noté sur 40

Rédaction d'un rapport de stage notée sur 60

Parcours Droit fondamental des affaires

L'examen se déroule selon les modalités suivantes :

U.E 1 : Deux épreuves écrites d'une durée de cinq heures, notées sur 20, portant sur deux matières tirées au sort un mois avant l'examen, parmi les quatre matières composant l' U.E 1

U.E 2 : Un exposé-discussion portant sur l'ensemble des matières composant l'U.E. 1 et l'U.E. 2 , noté sur 30.

Une interrogation orale sur la matière de l'U.E. 2 qui a été choisie comme option, notée sur 10.

Les cours de langue étrangère donne lieu à un contrôle continu noté sur 10

U.E.3 :

- Le mémoire qui fait l'objet - devant un jury - d'une soutenance est noté sur 40.
- L'étudiant qui le souhaite peut en outre, faire valider un stage en rapport avec la formation, qu'il aurait effectué durant l'année en cours et avant le 1er septembre . Ce stage qui doit avoir une durée minimale de deux mois doit être justifié par une attestation du maître de stage et donner lieu à la rédaction d'un rapport de dix pages maximum évalué - avant la fin de la session - par un jury composé d'enseignants du Master . Ce stage validé pourra donner lieu à une bonification dans la limite de cinq points.

Validation des 3 parcours :

Pour être déclaré admis, l'étudiant doit obtenir une moyenne générale au moins égale à 10/20

Chacune des unités est validée individuellement et capitalisée dès lors que le candidat y obtient la moyenne.

Les unités sont validées par compensation si le candidat obtient à leur ensemble la moyenne générale

Accès et formation préalable requise

L'octroi du diplôme de master s'effectue après une formation en 4 semestres dont les 2 premiers semestres peuvent être réalisés dans le cadre de parcours du domaine droit de l'entreprise ou droit (avec des pré-requis) ou de diplôme jugé équivalent.

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	oui Composition des jurys : Equipe pédagogique de la formation
En contrat d'apprentissage	X	Non
Après un parcours de formation continue	X	Oui Composition des jurys : Equipe pédagogique de la formation
En contrat de professionnalisation	X	Non
Par candidature individuelle	X	Oui possible pour partie du diplôme par VES ou VAP Composition des jurys : Equipe pédagogique de la formation
Par expérience dispositif VAE	X	Composition des jurys : Equipe pédagogique de la formation et professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Arrêté du 25 avril 2002 publié au JO du 27 avril 2002

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté d'habilitation du 23 juillet 2007

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Arrêté d'habilitation du 23 juin 2011

Pour plus d'informations

Statistiques :

<http://www.ut-capitole.fr>

Autres sources d'information :

Lieu(x) de certification :

Université Toulouse 1 Capitole : Midi-Pyrénées Languedoc-Roussillon - Haute-Garonne (31) [Toulouse]

Université Toulouse 1 Capitole

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Toulouse

Historique de la certification :

Certification suivante : Mention "Droit des affaires"